OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
COMMISSARIAT GENERAL
.....

NOTE DE SERVICE N° 034-2016/OTR/CG
portant actualisation des déclarations des biens par les agents

Le Commissaire Général rappelle à tout le personnel de l'Office Togolais des Recettes que, conformément à l'article 19 du statut du personnel en vigueur au sein de l'Office, la déclaration de biens par l'agent est sujette à une actualisation tous les deux (02) ans.

A cet effet, il est porté à la connaissance du personnel que **l'opération d'actualisation des déclarations de biens se déroulera du jeudi 1er décembre 2016 à 7 heures 30 au lundi 2 janvier 2017 à 17 heures 30 à la Direction Anti-Corruption de l'OTR**.

Le personnel est invité d'ores et déjà à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de se conformer le moment venu à cette importante obligation.

Le formulaire de déclaration des biens est téléchargeable sur le site de l'OTR : www.otr.tg.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à :

- Monsieur Mouhamed Nour-Dine ASSINDOH, Directeur Anti-Corruption p. i. Tél. : (00228) 91 74 14 55 – E-mail : nassindoh@otr.tg
- Monsieur Esso-Essinam AKLI-ESSO, Agent Technique, Point focal pour la mission de déclaration des biens, Tél. : (00228) 90 34 80 49 – E-mail : eakliesso@otr.tg

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous.

Fait à Lomé, le 26 OCT 2016

Le Commissaire Général

REPUBLIQUE TOGOLAISE OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES LE COMMISSAIRE GENERAL

Henry Kanyesiime GAPERI